



COMITE TECHNIQUE DE PLUVIGNER

COMPTE-RENDU

- réunion du 22 juin 2015 -

Le vingt-deux juin deux mille quinze, à neuf heures, le Comité Technique de PLUVIGNER s'est réuni à la mairie de PLUVIGNER sous la présidence de Monsieur Gérard PILLET, Maire de PLUVIGNER.

ETAIENT PRESENTS :

En qualité de représentants des élus :

Gérard PILLET,
Bernard BODIC,
Martine LE CAM,
Agnès GUYONVARH,
Marie-Christine LE BRUCHEC,

En qualité de représentants du personnel :

Magali ONILLON,
Elodie RENOU,
Mathieu GESLIN,
Anita LE MÉLINAIRE,
Laurence LE MESTRE,

Rozen ROUSSEAU,
Geoffrey VALENTIN,
Régis BOUTÉ,

Assistaient également à la réunion :

Bonaventure MENEUX, Directeur Général des Services,
Guenola PERTEL, Directrice de l'EHPAD / CCAS,
Yann LE GALLIC, Responsable Ressources Humaines,

Monsieur le Président présente l'ordre du jour.

Mme Agnès GUYONVARH est désignée en qualité de secrétaire de séance, Mme Elodie RENOU en qualité de secrétaire adjoint.

1. Elaboration du règlement intérieur du comité technique

Le règlement intérieur a pour objet de fixer, dans le cadre de la réglementation, les conditions de fonctionnement du comité technique.

Voir documents joints.

Le modèle de règlement intérieur du centre de gestion du Morbihan a été repris avec quelques modifications qui permettent de pouvoir mieux l'adapter à la commune de PLUVIGNER.

Voir le règlement intérieur ci-joint.

AVIS DU CT :

Les représentants du personnel émettent un avis favorable.

Les représentants de la collectivité émettent un avis favorable.

2. Taux de promotion

Commune de PLUVIGNER :

GRADE D'AVANCEMENT	Nombre de fonctionnaires remplissant les conditions d'avancement de grade (à la date de saisine du C.T.P.)	Critères de détermination du taux de promotion ¹ (le cas échéant)	Taux de promotion proposé (en %)	Nombre de fonctionnaires pouvant être promus au grade supérieur (à la date de saisine du C.T.P.)
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	3		100%	3
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	2		100%	2
ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	1		100%	1
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	1		1	1

AVIS DU CT :

Les représentants du personnel émettent un avis favorable.

Les représentants de la collectivité émettent un avis favorable.

3. Présentation de la démarche de structuration des services de la commune

Suite à la volonté municipale d'améliorer le fonctionnement des services, Mr MENEUX souhaite engager une démarche de structuration des services qui aboutira à l'élaboration d'un nouvel organigramme de la commune.

Mr MENEUX insiste sur l'importance de la structuration des services et explique que suite à l'audit du centre de gestion du MORBIHAN, il est important de travailler sur un organigramme afin de définir au mieux les missions de chacun, de mieux répartir les tâches des agents.

Cet organigramme permettra de bien établir les relations hiérarchiques et les circuits de communication. Il facilitera la délimitation des frontières entre les services et les équipes

4. Organigramme de l'EHPAD

Depuis son arrivée à la direction de l'EHPAD et du CCAS, Mme PERTEL a souhaité élaborer un nouvel organigramme pour les différents services.

AVIS DU CT :

Les représentants du personnel émettent un avis favorable.

Les représentants de la collectivité émettent un avis favorable.

5. Liste des demandes émises par le personnel

Quelle est la procédure à suivre pour la commande des produits d'entretien ?

Actuellement, nous sommes dans une période transitoire avant la mise en place de l'organigramme qui pourra désigner une personne responsable des commandes.

En attendant, il faut donner les commandes en mairie afin qu'elles puissent être traitées. Mr MENEUX réfléchit à la future organisation.

Comment peut-on poser la totalité de ses congés annuels tout en travaillant 35 heures hebdomadaires ?

Les agents doivent effectuer 1607 heures annuelles. Se pose la question d'atteindre les 1607 heures tout en prenant l'ensemble de ses congés.

Plusieurs propositions ont été faites :

- Calculer pour chaque année la durée quotidienne à faire pour atteindre les 1607 heures,*
- Répartir les heures à faire sur des périodes d'augmentation d'activité,*
- Instaurer un suivi à l'aide d'une balance horaire.*

Mr MENEUX fera des propositions.

Peut-il y avoir une visibilité de deux mois sur les congés posés ?

Il a été proposé de poser ses congés d'été pour une date butoir (le 28 février, cf le règlement des congés)

Comment faire pour avoir des réponses aux questions posées lors de l'entretien annuel ?

Mr MENEUX indique que chaque question posée lors de l'entretien fera l'objet d'une réponse écrite.

Remise à plat du régime indemnitaire entre les agents de la commune et du CCAS et EHPAD ?

Monsieur Le maire attend la mise en place de l'organigramme pour pouvoir étudier et mettre à plat le régime indemnitaire.

Demande des agents du multi-accueil de bénéficier de formations annuelles (au lieu de tous les deux ans)

Les formations doivent justifier d'une utilité réelle et être étudiées selon leurs coûts.

Demande des agents d'avoir connaissances des tableaux annuels d'avancements d'échelon et grade.

Ce sont des documents de travail qui ne sont pas communicables aux agents. Pour connaître son avancement, chaque agent peut calculer son ancienneté ou venir consulter le service ressources humaines.

Demandes des agents de l'EHPAD/CCAS de bénéficier des avancements d'échelon

Mme PERTEL travaille actuellement sur ces demandes et compte finaliser l'ensemble des dossiers des agents concernés pour le 31 décembre 2015.

Les agents souhaiteraient avoir connaissance des créations et des vacances de postes dans la collectivité.

Les offres d'emploi seront diffusées dans l'ensemble des services. Les annonces de la communes seront transmises à l'EHPAD et inversement.

Développer l'intranet à destination des agents : ex postes vacants, les Compte rendus du CT, les modifications d'organigramme, ...

L'intranet sera développé. Son utilisation sera rappelée dans les prochaines fiches de paies.

Gérard PILLET
Président du C.T



Comité Technique Pluvigner

Agnès GUYONVARH
Secrétaire

Lundi 22 juin 2015

Elodie RENO
Secrétaire adjointe